RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

	MINISTE	RE DE LA JUSTICE
DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES Sous-direction des ressources humaines de la magistrature Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales – RHM4 Tél. : 01.44.77.61.75 Fax : 01.44.77.22.11 mél : rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr		Paris, le 28 juin 2012
		Circulaire □ Note ⊠
		Date d'application : immédiate
	La garde des s	ceaux, ministre de la justice
	-	à président de la Cour de cassation cureur général près ladite cour
	dames et Messieurs le	es premiers présidents des cours d'appel s procureurs généraux près lesdites cours opole et Outre-mer)
	*	l supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon de la République près ledit tribunal
M		e l'Ecole nationale de la magistrature ur de l'Ecole nationale des greffes
	POU	UR ATTRIBUTION
Note N° Référence de classement	: SJ-12-188-RHM4 : recrutement_conc note _appel-candi	ours/examinateurs/examinateurs 2012/
Mots clés	: examinateurs spéc	cialisés adjoints; concours complémentaires.
Titre détaillé	* *	tures d'examinateurs spécialisés adjoints aux jurys des tement de magistrats du second et du premier grade de la re.
Texte(s) source(s)	:	
Texte(s) abrogé(s)	:	
Publication	: BO □	JO 🗆

MODALITES DE DIFFUSION

INTRANET ☑ temporaire jusqu'au 31 juillet 2012

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS D'APPEL ET DES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE A TOUS LES MAGISTRATS DE LEUR JURIDICTION.



Paris, le

2 8 JUIN 2012

DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES

La garde des sceaux, ministre de la justice

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAGISTRATURE

à

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales

RHM4

Monsieur le premier président de la Cour de cassation Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours (Métropole et Outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

> Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

Objet : appel à candidatures d'examinateurs spécialisés adjoints aux jurys des concours de recrutement de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiciaire.

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour diffusion aux magistrats de votre ressort, une note de Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, portant appel à candidature aux fonctions d'examinateur spécialisé adjoint aux jurys des concours de recrutement de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiciaire (session 2012).

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ces candidatures à Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature-10, rue des Frères Bonie-33000 BORDEAUX, accompagnées de votre avis motivé, pour le 9 juillet 2012 au plus tard.

Vous aurez également soin de préciser le nom des candidats qui bénéficient d'une dérogation individuelle pour assurer des enseignements dans le cadre d'une préparation aux concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, en application de l'article 8, alinéa 2, de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature.

La Directrice des services judiciaires,

Véronique MALBEC

13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01 Téléphone : 01 44 77 62 13 Télécopie : 01 44 77 78 56 / 22 11



LE DIRECTEUR-ADJOINT CHARGE DES RECRUTEMENTS, DE LA FORMATION INITIALE ET DE LA RECHERCHE

Service des recrutements et de la validation des compétences

Bordeaux, le 21 juin 2012

Madame la Garde des sceaux, Ministre de la Justice, Direction des Services Judiciaires 13, Place Vendôme 75042 PARIS Cedex 01

Objet: Appel à candidatures d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des concours de recrutements de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiclaire – session 2012

J'ai l'honneur de vous transmettre le projet de calendrier de la session 2012 des concours de recrutements de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiciaire, ainsi que divers éléments relatifs à la charge de travail des examinateurs spécialisés (I) en appelant votre attention sur les modalités de leur recrutement et sur le contrôle devant être exercé par les chefs de cour lors de la transmission des candidatures (II).

I - Calendrier prévisionnel des concours complémentaires et éléments relatifs à la charge de travail des examinateurs spécialisés :

<u>Le calendrier prévisionnel des concours complémentaires s'établit</u> comme suit :

Epreuves d'admissibilité	Les 05, 06 et 07 septembre 2012
Consignes de correction et mise à disposition des copies à l'ENM BORDEAUX PRESENCE OBLIGATOIRE	Mardi 18 septembre 2012 à 10h00
Correction des copies	Du 18 septembre au 08 octobre 2012
Remise des bordereaux de notes et des copies à l'ENM <u>BORDEAUX</u>	Lundi 08 octobre 2012
Délibérations d'admissibilité des concours complémentaires à l'ENM Bordeaux	Jeudi 18 octobre 2012 à 10h00
Epreuves d'admission des concours complémentaires à l'ENM Bordeaux	Du 05 au 23 novembre 2012
Délibérations d'admission des concours complémentaires à l'ENM Bordeaux	Jeudi 13 décembre 2012

Charge de travail des examinateurs spécialisés :

Pour les épreuves écrites, les examinateurs spécialisés disposent d'un temps de correction d'environ **trois** semaines.

La charge de travail pour les correcteurs à l'écrit est variable en fonction de la matière et du nombre de binômes :

Droit civil	85 copies environ par correcteur	
Droit pénal	90 copies environ par correcteur	
Droit public	20 copies environ par correcteur	
Note de synthèse	100 copies environ par correcteur	

(Estimations sur la base des candidats présents effectivement aux épreuves en 2011)

Les examinateurs spécialisés adjoints doivent par ailleurs être <u>présents le mardi 18 septembre 2012 à l'ENM BORDEAUX à 10h00</u> pour la réunion de <u>remise des copies</u> au cours de laquelle les <u>consignes de correction</u> sont données par l'administration (indications matérielles) et par les membres du jury (éléments de correction afin d'éviter toute discordance).

<u>Un imprimé d'engagement en ce sens figure en annexe et devra systématiquement être joint dûment complété, daté et signé avec toute fiche de candidature.</u>

La charge de travail pour les correcteurs à l'oral suppose une présence d'environ deux demi-journées par semaine pendant les périodes d'épreuves citées précédemment. Il convient de préciser que ces deux demi-journées par semaine peuvent, dans la mesure du possible, s'organiser en tenant compte des disponibilités des correcteurs.

Pour la correction des écrits, la rémunération est calculée par copie corrigée pour un montant de 5,80 euros (montant brut).

Les examinateurs spécialisés adjoints au jury sont rémunérés par l'ENM sous forme de vacations sur la base d'une somme de 55,00 euros (montant brut) par heure de présence <u>effective</u> pour les épreuves d'admission orales.

II - Modalités de recrutement des examinateurs spécialisés et contrôle devant être exercé par les chefs de cour lors de la transmission des candidatures :

Ne peut être nommée examinateur spécialisé toute personne enseignant dans un établissement public ou privé assurant une préparation des candidats aux concours d'accès à l'école et aux concours complémentaires, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans suivant la cessation de ces fonctions.

<u>Le Contrôle devant être exercé par les chefs de cour lors de la transmission des candidatures :</u>

Les corrections concernent tant les épreuves d'admissibilité que les épreuves d'admission; il appartiendra aux candidats de faire savoir s'ils souhaitent être retenus pour les écrits ou pour les oraux ainsi que de préciser la ou les matières qu'ils désirent évaluer.

Les magistrats intéressés, <u>même dans le cas d'une demande de renouvellement</u>, doivent présenter officiellement leur candidature, en transmettant celle-ci à l'Ecole nationale de la magistrature par la voie hiérarchique, étant observé que le renouvellement dans les fonctions d'examinateur spécialisé adjoint n'est pas de droit.

Les chefs de cour doivent exercer un contrôle sur les candidatures présentées, au regard notamment des aptitudes du magistrat à exercer les fonctions

d'examinateur spécialisé, de la charge de travail des intéressés et de l'intérêt du service.

Un avis favorable ne doit être donné à l'égard d'une candidature que lorsque le magistrat concerné présente des qualités professionnelles avérées dans la matière considérée.

L'avis ainsi donné par les chefs de cour doit être circonstancié, et différencié selon les matières que l'intéressé se propose de corriger.

Les candidatures devront être parvenues par la voie hiérarchique <u>en faisant</u> retour du questionnaire ci-joint dûment rempli :

AU PLUS TARD

Le lundi 09 juillet 2012

à l'Ecole nationale de la Magistrature Service des recrutements et de la validation des compétences

> 10 rue des frères Bonie 33080 BORDEAUX CEDEX

Adresse du service : concours.enm@justice.fr

(FAX: 05.56.00.10.87)

L'Ecole nationale de la Magistrature se tient à la disposition de tous les candidats potentiels pour apporter toutes les précisions utiles¹.

Je vous serais très obligé de bien vouloir diffuser aux juridictions un appel à candidature sur la base de ces éléments d'information.

Le Directeur-adjoint chargé des recrutements, de la formation initiale et de la recherche

Jean-David CAVAILLE

¹ Contacter:

M Pierre Richefort, responsable du service des recrutements et de la validation des compétences,

tél: 05 56 00 10 23

Mlle Lucie LEOMANT (centralisation des dossiers administratifs, OM, correspondance).

tél: 05 56 00 10 24

Adresse de messagerie : concours.enm@justice.fr

CANDIDATURE AUX FONCTIONS D'EXAMINATEUR SPECIALISE ADJOINT AU JURY DES CONCOURS COMPLEMENTAIRES A L'E.N.M - SESSION 2012 -

(Toutes les mentions doivent obligatoirement être remplies)

Nom :
Nom marital :
Prénom :
Date de naissance :
Date de prise de fonction dans la magistrature :
Fonctions actuelles :
Administration - Juridiction :
Adresse professionnelle :
Tel professionnel :
Courriel professionnel:
Adresse personnelle :
Tel personnel/portable :
Courriel personnel:
Avez-vous déjà été examinateur spécialisé des concours complémentaires ?
Si oui, à quelle(s) session(s) ?

Les personnes intéressées peuvent se porter candidates pour la correction de plusieurs matières, ces candidatures pourront être accueillies sous réserve des contraintes dues à l'organisation générale des épreuves.

En cas de choix multiples, vous voudrez bien préciser un ordre de préférence dans la case (écrits et oraux confondus).

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Etude juridique en Droit civil
Composition de Droit public (seulement un à deux correcteurs)
EPREUVE D'ADMISSION
Droit public
Veuillez indiquer vos disponibilités pour l'épreuve de droit public :
Du 05 au 09 novembre 2012
Du 12 au 16 novembre 2012
Du 19 au 23 novembre 2012
Droit pénal (seulement un à deux correcteurs)

ure

ENGAGEMENT

Je, soussigné(e),

certifie sur l'honneur ne pas occuper la position et fonction d'enseignant dans un établissement public ou privé assurant une préparation des candidats aux concours d'accès à l'école et aux concours complémentaires, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans suivant la cessation de ces fonctions

et m'engage, dans le cas où je serais nommé(e) examinateur adjoint au jury des concours complémentaires à l'ENM – session 2012, pour la correction d'une épreuve écrite, à être présent(e) le mardi 18 septembre 2012 à l'ENM Bordeaux à 10h00 pour la réunion de remise des copies au cours de laquelle les consignes de correction seront données par l'administration (indications matérielles) et par les membres du jury (éléments de correction afin d'éviter toute discordance).

Date et signature